

Accueillir des personnes en situation de handicap

Publics :

Entreprises privées et publiques : Employeurs, élus, salariés, agents, RH, infirmiers(ères) et les personnes affectées à l'accueil dans les entreprises destinées à recevoir tout type de public.

Objectifs :

- Avoir un autre regard sur le handicap pour assurer un accueil adapté.
- Connaître les différents types de handicap pour mieux accueillir.
- Renseigner et informer de façon optimale les personnes en situation de handicap.

Contenu :

- Définitions à connaître dans le domaine du handicap.
- Rappel de la loi de 2005.
- Attitudes adaptées aux handicaps.
- Analyse des besoins pour les personnes en situations de handicap.
- Connaissance des moyens existants selon les handicaps et les structures

Moyens prévus :

- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique
- Formateur spécialiste dans le domaine du « handicap » et de l'accueil des personnes déficientes.
Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et mises en situation.

Durée : 2 jours consécutifs ou non

Suivi : Émargement collectif et individuel

Évaluation des acquis :

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage et d'acquis des connaissances définis dans les objectifs

Dates : A définir.

Lieu : Formation Intra : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

Formation Inter : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.

Formation FOAD : AFS Prévention sera chargé de mettre en place les moyens nécessaires au bon déroulement des sessions à distance (voir notice spécifique).